



www.fnte.cgt.fr

**LIVRE BLANC sur la défense
Et la sécurité nationale**



**Fédération nationale
des travailleurs de l'État**

263 rue de Paris - Case 541
93515 Montreuil Cedex

Tél. 01 55 82 89 00 Fax 01 55 82 89 01
Mail : trav-etat@cgt.fr

Livre blanc : des industries à la diète et un plan social ministériel

Le ministre de la défense, Jean-Yves LE DRIAN, a réuni le 30 avril, de 15h à 17h, les organisations syndicales* du ministère afin de leur présenter le Livre Blanc sur la défense et la sécurité nationale. Le ministre a présenté durant trois quarts d'heure les objectifs de ce Livre Blanc en précisant ses thèmes majeurs : « vérité et ambition ».

Selon lui, ce Livre Blanc permet un équilibre entre les comptes de l'État et les besoins de la défense.

Il a rappelé, mais nous le savions déjà, que la précédente loi de programmation militaire n'était plus soutenable compte-tenu notamment de la situation budgétaire de l'État.

Selon lui, c'est un principe de réalisme et de vérité qui a prévalu pour ce livre blanc 2014-2019 (15 000 hommes réellement projetables plutôt que 30 000 projetables sur le papier !!!).

Le ministre a réaffirmé le plein « **engagement de la France au sein de l'OTAN en dépit des contraintes budgétaires** » ainsi que le maintien de la dissuasion nucléaire.

La CGT a dénoncé une logique de ce Livre Blanc dans la continuité du précédent Livre Blanc de Sarkozy. Nous avons aussi dénoncé cette vision Atlantiste de la conception de la politique de défense de notre pays avec les pertes à terme de souveraineté et d'indépendance.

La CGT a rappelé aussi sa revendication d'un désarmement progressif de la dissuasion nucléaire qui grève le budget de la défense.

Ce Livre Blanc fait donc le choix du maintien de la dissuasion nucléaire et de la réduction significative du format des armées conventionnelles et donc de la diminution de nos capacités de défense et d'intervention avec la réduction de moitié des forces opérationnelles projetables.

Il fixe un cadrage budgétaire de 179,2 milliards d'euros pour la prochaine loi de programmation militaire avec un budget 2014 de 31,4 milliards d'euros identique à ceux de 2013 et de 2012.

Néanmoins, ce cadrage budgétaire, bien qu'en baisse par rapport à la précédente loi de programmation militaire, est conditionné par l'apport de recettes exceptionnelles (ventes immobilières, session de fréquences hertziennes ou encore session de participations de l'État dans certains groupes industriels).

En premier lieu, la CGT a dénoncé l'incertitude de ces recettes exceptionnelles. **Nous nous sommes aussi opposés à tout bradage de la participation de l'État au sein des industries d'armement.**

Concernant un certain nombre de programmes d'armement, les orientations précisées dans ce livre blanc pointent des réductions significatives (200 Leclerc au lieu de 250, diminution forte du nombre de véhicules blindés multi-rôles, absence de lisibilité quant au programme « scorpion », diminution de trois frégates de premier rang, diminution du nombre d'avions de combat moderne....)

Nous avons alerté le ministre sur la baisse significative de ces programmes et d'autres à venir ainsi que sur les étalements de commandes qui risquaient de mettre à mal l'activité des industriels concernés.

En réponse, le ministre a affirmé que la politique d'acquisition des équipements sera revue avec les entreprises concernées (acquisitions ralenties, mais pas annulées selon lui).

Concernant le Maintien en Condition Opérationnelle, le Livre Blanc prévoit un partage optimal du MCO entre les établissements étatiques du ministère et les industriels. Nous avons interpellé le ministre sur ce **qu'il entendait par cette vision, il n'a pas répondu !**

Globalement pour tout ce qui concerne les programmes d'armement et les étalements de programmes, le ministre s'est contenté de renvoyer cela à la Loi de Programmation Militaire qui doit être en cours de rédaction dès maintenant pour être présentée en juillet au Parlement.

La CGT, de son côté, a demandé une nouvelle fois au ministre d'organiser très rapidement, notamment sur les enjeux industriels, **une réunion tripartite entre industriels, Etat donneur d'ordre et les organisations syndicales.**

Pour ce qui concerne le ministère de la défense, le Livre Blanc prévoit **une réduction de 34 000 emplois** (militaires et civils) pour les années 2014-2019 dont 10 000 qui étaient déjà programmés par le Livre Blanc Sarkozy de 2008.

Entre 2008 et 2019, c'est-à-dire une décennie, ce ne seront pas moins de 78 000 emplois directs qui sont et seront supprimés.

Alors que le chômage atteint des records, notre ministre de la défense, le président de la république, chef des armées, **établissent un véritable plan social de 34 000 suppressions d'emplois pour les années à venir.**

Ces suppressions d'emplois seront bien évidemment alourdies par les conséquences des glissements de commandes au niveau des industriels mais aussi du secteur de la sous-traitance qui sera le premier touché.

Concernant les emplois supprimés au ministère, **le Livre Blanc précise qu'ils seront axés principalement sur le soutien, les administrations et les services. C'est-à-dire, bien évidemment, dans les secteurs où sont concentrés les personnels civils.** Pour ces emplois supprimés, le ministre a affirmé qu'il n'y aurait pas un ratio civils/militaires, la suppression se fera en fonction des situations.

L'administration recherchera la complémentarité entre militaires et civils et une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences déterminera si les postes doivent être tenus par des personnels civils.

Par ailleurs, le ministre a précisé que **« la logique de compétences doit prendre l'ascendant sur les statuts »**. Il a donc demandé à la DRH-MD. une analyse fonctionnelle des postes.

A noter aussi que le Livre Blanc précise que **la mobilité du personnel civil doit être favorisée...** car elle constitue un enjeu majeur dans l'adaptation de l'outil de défense.

La CGT, dans son intervention, a renouvelé son exigence de mettre fin au gel des salaires, mais aussi à la précarité grandissante au sein du ministère avec l'embauche de contractuels en lieu et place de personnels sous statut. Mais le ministre n'a pas répondu.

Il a, par ailleurs, annoncé que la situation de la réserve et l'externalisation de la fonction habillement feront l'objet d'une communication lors du prochain Comité Technique Ministériel programmé le 11 juin.

D'autre part, une étude plus complète de ce Livre Blanc sera réalisée par la CGT et fera l'objet d'une diffusion dans les jours à venir.

Mais il est clair que les présidences changent, les gouvernements changent, les ministres de la défense changent mais la politique reste la même vis-à-vis du personnel civil.

C'est donc un nouveau plan social pour le ministère que vient d'annoncer ce ministre avec en perspective de nouvelles restructurations et fermetures d'établissements au sein du ministère mais aussi pour les industriels et la sous-traitance.

La CGT contactera prochainement les autres organisations syndicales afin de proposer aux personnels des perspectives de mobilisations afin d'éviter ce nouveau carnage de l'emploi programmé.

Montreuil le 30 avril 2013

* : La délégation CGT était composée de Yannick MALENFANT (Secrétaire Général de la Fédération) et de Régis LEONARDO (Elu au Comité Technique Ministériel).